

**DEPUIS 1960,
NOUS VOUS
SERVONS DE
L'EAU POTABLE.**



ans
50

S O M M A I R E

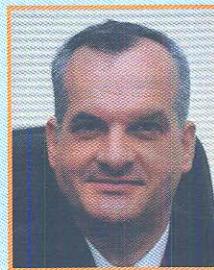
1. Ordre du jour	P2
2. Direction de la Société	P3
3. Message du Président	P4
4. Rapport de Gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire	P5-7
5. Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les Etats Financiers Annuels	P8-9
6. Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions Réglementées	P10-12
7. Projet de Résolutions	P13
9. Etats Financiers	P15
10. Etat Annexé	P23

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Il est proposé aux Administrateurs de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire Annuelle le mercredi 9 mai 2012, à Abidjan en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ▶ Présentation et approbation du Rapport de gestion du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2011,
- ▶ Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2011 - quitus aux Administrateurs,
- ▶ Approbation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions réglementées,
- ▶ Affectation et répartition du résultat,
- ▶ Ratification du renouvellement des mandats de trois Administrateurs et de la cooptation de deux Administrateurs,
- ▶ Quitus aux Administrateurs,
- ▶ Pouvoirs en vue des formalités.

DIRECTION DE LA SOCIETE



CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

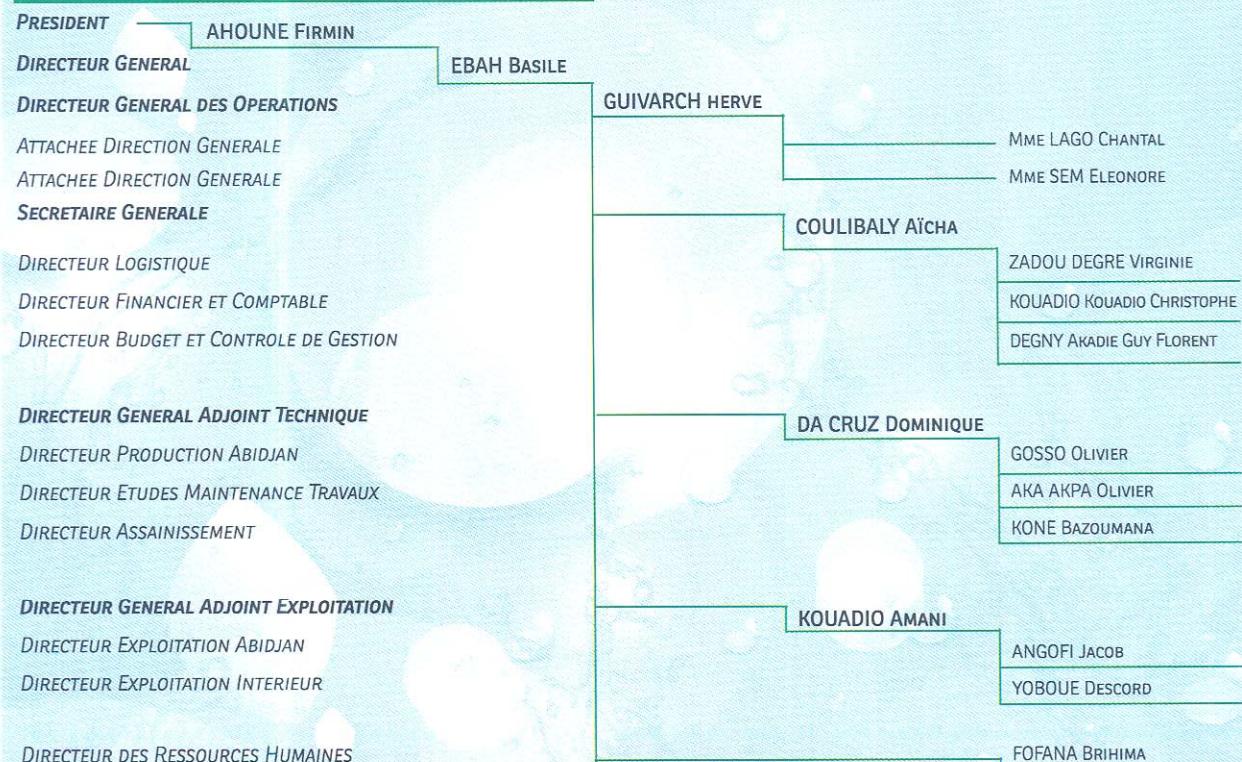
ADMINISTRATEURS

	Exercice de fin de Mandat
AHOUNE Firmin	2012
DJIBO Mariam	2011
ALBEROLA Marc	2013
BOUYGUES Olivier	2013
EBAH Basile	2013
ECP FII FINAGESTION	2015
DIARRA Ousmane	2011
KONAN Camille	2015
DIA Mamadou	2016
PETERSCHMITT Louis	2012
TAUZIAC Eric	2011

COMMISSAIRES AUX COMPTES

TITULAIRE	ERNST & YOUNG	2012
SUPPLÉANT	UNICONSEIL	2012
Co-TITULAIRE	MAZARS	2016
SUPPLÉANT	N'DABIAN Kroah Bile	2016

COMITÉ DE DIRECTION



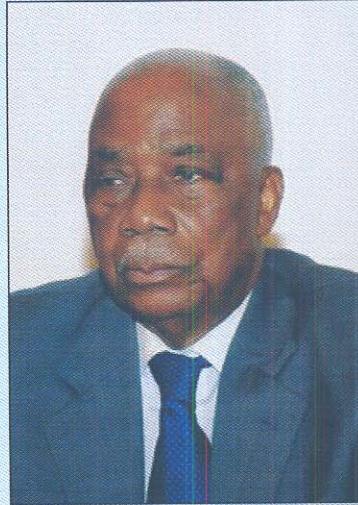
MESSAGE DU PRESIDENT

Mesdames, Messieurs, Chers actionnaires,

L'année 2011 qui vient de s'achever a apporté son lot de difficultés, d'inquiétudes et parfois d'angoisse pour nos familles et nos proches.

Malgré un environnement de grave crise, nous avons maintenu le cap grâce à l'efficacité de nos managers et à l'engagement sans faille des collaborateurs qui nous ont permis :

- d'obtenir un résultat financier supérieur à celui prévu au plan initial,
- d'améliorer notre trésorerie grâce au paiement par l'Administration d'une partie de ses impayés de consommation d'eau,
- de réussir le lancement des manifestations du cinquantenaire de SODECI.



Que tous les collaborateurs qui ont contribué à la continuité du service et au respect de nos engagements en soient remerciés. Ils méritent notre reconnaissance et nos sincères encouragements. Hommage à nos collaborateurs disparus en 2011 que nous n'oublierons pas, et à notre Secrétaire Générale, madame COULIBALY Aïcha, rappelée à Dieu le Lundi 20 février 2012.

En votre nom à tous, je tiens à exprimer à leurs familles nos sentiments de profonde compassion et de sympathie.

L'année 2011 a été également marquée par le départ de l'artisan de la réussite de la SODECI, Monsieur Marcel ZADI KESSY, vers d'autres responsabilités au service de notre pays. Nous lui réitérons nos souhaits de pleine réussite dans sa nouvelle fonction.

L'année 2012 démarre avec d'autres défis parmi lesquels je citerai notamment l'amélioration de notre ratio de facturation et de la satisfaction de nos clients.

Nos efforts communs doivent permettre à la SODECI de profiter de la relance économique post-crise dont bénéficie actuellement notre pays, pour se remettre sur la courbe ascendante du progrès et demeurer une référence en Afrique dans le domaine des services publics d'eau potable et d'assainissement.

Vous pouvez compter sur mon engagement et celui de la Direction Générale à mettre tout en œuvre afin d'atteindre les objectifs fixés, en veillant à ce que le climat social et l'organisation de l'entreprise permettent aux collaborateurs d'exprimer tout leur potentiel.

Merci à tous pour votre confiance et votre soutien à nos actions.

Firmin AHOUNE
Président du Conseil d'Administration

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mesdames, Messieurs,

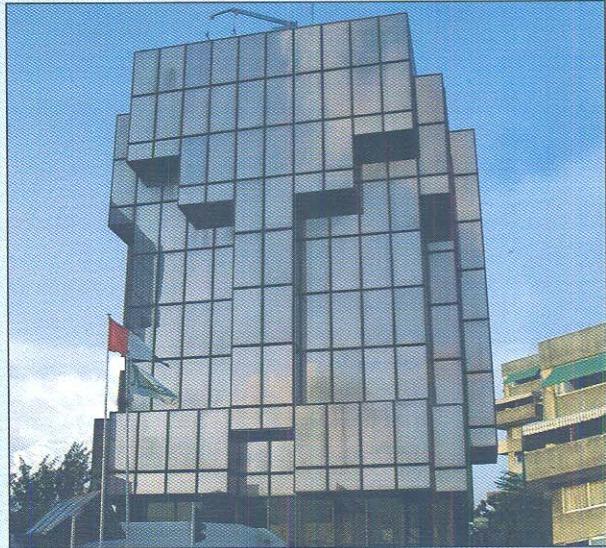
Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux statuts afin de faire entendre la lecture du rapport de gestion de votre Conseil d'Administration, ainsi que des rapports de vos Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2011 et sur les opérations intervenues au cours de ladite période.

Nous vous demanderons, après avoir entendu ces rapports, de statuer sur les comptes, et de vous prononcer sur les résolutions qui vous sont soumises.

Nous vous rappelons que, conformément aux articles 525 et 526 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du GIE, tous les actionnaires ont eu la faculté de consulter, au siège de la société, les états financiers et autres documents et qui sont également adressés à :

- La Direction Générale des Grandes Entreprises,
- La Comptabilité Nationale,
- La Banque de Données Financières,
- La Direction de l'Enregistrement,
- Et la BCEAO.

Votre Conseil d'Administration se tient d'autre part à votre disposition pour vous fournir en séance tous les éclaircissements que vous pourriez souhaiter.



ACTIVITÉS

L'année 2011 a été marquée par les incertitudes liées à l'environnement international, les effets de la crise post électorale, le plein rétablissement des relations harmonieuses avec l'ensemble des partenaires au développement et l'engagement du gouvernement à retrouver

durablement la Côte d'Ivoire sur le sentier de la croissance.

Dans cet environnement, les indicateurs de l'activité n'ont pas significativement varié par rapport à l'exercice 2010.

Données d'activités comparées	2010	2011	Variation (en valeur)	Variation (%)
Zone Libre				
Nombre d'abonnés actifs	599 766	609 749	9 983	1,7
M ³ produits (Km ³)	162 478	163 637	1 159	0,7
M ³ facturés (Km ³)	124 307	120 357	-3 950	-3,2
Ratio de Facturation (%)	76,5	73,6	-2,9	-3,8
Zone CNO				
Nombre d'abonnés actifs	71 138	70 538	-600	-0,8
M ³ produits (Km ³)	19 364	19 748	384	2,0
M ³ facturés (Km ³)	12 160	12 405	245	2,0
Ratio de Facturation (%)	62,8	62,8	0	0,0
Global Société				
Nombre d'abonnés actifs	670 904	680 287	9 383	1,4
M ³ produits (Km ³)	181 842	183 385	1 543	0,85
M ³ facturés (Km ³)	136 467	132 762	-3 705	-2,7
Ratio de Facturation (%)	75,1	72,4	-2,7	-3,6

La production totale en Zone Libre reste globalement stable entre 2010 et 2011. La facturation annuelle en cubage régresse de 3,2% par rapport à 2010 en raison principalement des difficultés de reprise à la suite de la crise postélectorale.

En zone CNO, La production totale et la facturation sont constantes sur la période.

Produits (en millions de F CFA)	Exercice 2010	Exercice 2011	Variation (en valeur)	Variation (%)
Ventes d'Eau HT	36 812	34 588	-2 224	-6,0
Travaux, services vendus	16 544	13 843	-2 701	-16,3
Autres produits (dont financiers et HAO)	12 219	8 544	-3 675	-30,1
Total Produits	65 575	56 975	-8 600	-13,1

La baisse des **produits** provient principalement de l'effet de la crise postélectorale sur les ventes d'eau et les travaux, ainsi que de la baisse des produits HAO notamment une

reprise de provision antérieurement constituée en vue de faire face aux coûts de cession des titres Etat moins importante sur l'exercice 2011 par rapport à 2010.

Charges (en millions de F CFA)	Exercice 2010	Exercice 2011	Variation (en valeur)	Variation (%)
Achats, transport et services	33 849	30 924	-2 925	-8,6
Charges de Personnel	10 450	10 276	-174	-1,7
Amortissements, provisions et autres charges	18 641	14 075	-4 566	-24,5
Total Charges	62 940	55 275	-7 665	-12,2

Le **total des charges** baisse de 12% principalement à cause :

- de l'impact sur les achats et services vendus dû à la régression de l'activité travaux;
- de l'actualisation de la provision sur les frais de décotes liés aux certificats Etat.

Nous terminons l'année 2011 avec un **résultat net** de 1 700 millions de F CFA en baisse de 935 millions par rapport à l'exercice 2010.

Le **total du bilan** de la SODECI au 31 décembre 2011 vous est présenté ci-dessous. Il augmente de 7%.

(En millions de F CFA)	Exercice 2010	Exercice 2011	Variation (en valeur)	Variation (%)
Actif immobilisé net	36 820	29 850	-6 970	-19
Actif circulant	77 298	82 056	4 758	6
Trésorerie	342	11 110	10 768	3149
ACTIF	114 460	123 016	8 556	7
Capitaux Permanents	39 627	36 673	-2 954	-7
<i>dont résultat de l'exercice</i>	2 635	1 700	-935	-35
Passif Circulant	69 190	85 333	16 143	23
Trésorerie-Passif	5 643	1 010	-4 633	-82
PASSIF	114 460	123 016	8 556	7

La baisse de l'**actif immobilisé net** résulte d'une part du remboursement de l'échéance des titres Etat au 15 février 2011 (7 187 millions de F CFA), des amortissements et cessions d'immobilisations de l'année (4 437 millions de F CFA) et d'autre part des nouvelles acquisitions (4 654 millions de F CFA) :

- 7 187 millions de F CFA de remboursement des titres Etat échus au 15 février 2011 (capital plus intérêts),

- 4 654 millions de F CFA d'investissements courants d'exploitation,
- 4 437 millions de F CFA au titre des amortissements et cessions d'immobilisations.

L'augmentation de l'**actif circulant** de 4 758 millions de F CFA s'explique par :

- ▶ 12 538 millions de F CFA d'accroissement du poste clients, à raison de 5 445 millions de F CFA pour les clients Etat et 7 093 millions de F CFA pour les clients privés,
- ▶ 583 millions de F CFA de baisse sur les stocks,
- ▶ 9 215 millions de F CFA de baisse sur les autres actifs circulants essentiellement due aux paiements intervenus sur les Etat,
- ▶ 2 018 millions de F CFA de hausse des avances versées aux fournisseurs essentiellement pour les travaux.

La trésorerie nette comptable SODECI s'améliore de 15 401 millions de F CFA, passant de -5 301 millions de F CFA à fin 2010 à +10 100 millions de F CFA au 31 décembre 2011. Cette amélioration est liée à la reprise progressive du paiement des consommations courantes d'eau de l'Etat et à l'apurement partiel des arriérés antérieurs à travers l'appui budgétaire de l'AFD à l'Etat Ivoirien et à l'opération TPCI 6,5% 2011-2016 réalisée avec la BIAO.

Ces règlements nous ont permis de rembourser les concours bancaires, d'assurer le paiement régulier de l'ensemble de nos fournisseurs et de disposer d'une trésorerie positive.

PERSPECTIVES 2012

Perspectives	2011	2012	Variation (en valeur)	Variation (%)
Zone Libre				
Nombre d'abonnés	609 749	635 454	25 705	4,2
M ³ produits (Km ³)	163 637	171 364	7 727	4,7
M ³ facturés (Km ³)	120 357	132 733	12 376	10,3
Ratio de Facturation (%)	73,6	77,5	3,9	5,3
Zone CNO				
Nombre d'abonnés	70 538	74 546	4 008	5,7
M ³ produits (Km ³)	19 748	20 710	962	4,9
M ³ facturés (Km ³)	12 405	15 377	2 972	24
Ratio de Facturation (%)	62,8	74,2	11,4	18,3
Global Société				
Nombre d'abonnés	680 287	710 000	29 713	4,4
M ³ produits (Km ³)	183 385	192 074	8 689	4,7
M ³ facturés (Km ³)	132 762	148 110	15 348	11,6
Ratio de Facturation (%)	72,4	77,1	4,7	6,5

La production totale 2012 en Zone Libre devrait progresser de 5% par rapport à 2011 principalement sur la ville d'Abidjan en raison de la mise en service de l'usine de la Djibi (6 forages) et de la mise en service de nouveaux forages sur les usines de Niangon et Zone Nord. La fin des travaux de renforcement de capacité de la production dans les villes de Daloa, San Pedro et Tabou devrait entraîner une hausse des volumes produits à l'intérieur du pays.

L'objectif du ratio d'Abidjan pour 2012 est fixé à 72,5%, celui de l'intérieur zone libre à 92,8%.

Les opérations de facturation en zone Centre Nord et Ouest se poursuivront et seront renforcées au cours de l'année 2012. L'objectif de ratio est fixé à 74,2% contre un ratio connu en 2011 de 62,8%.

Le niveau d'activité travaux de 2012 devrait connaître une hausse de 9% du fait du retour à un niveau normal de l'activité branchement. En effet, cette activité a été handicapée en 2011 par la crise postélectorale.

Le résultat net social prévisionnel ressort à 2 014 millions de F CFA en 2012 contre 1 700 millions de F CFA en 2011.

L'amélioration de la trésorerie amorcée en 2011 devrait se poursuivre en 2012. En effet, SODECI devrait encaisser :

- Le solde restant de l'opération BIAO de 20 milliards de F CFA, soit 2,5 milliards de F CFA au cours du premier trimestre 2012,
- L'échéance des titres Etat au 15 février 2012 pour un montant de 6,9 milliards F CFA.

Par ailleurs, la reprise effective du paiement régulier par l'Etat des 600 millions F CFA au titre d'avance sur ses consommations mensuelles d'eau depuis juillet 2011 devrait représenter 7,2 milliards de F CFA d'encaissement sur l'année 2012.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2011

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la Société de Distribution d'Eau de la Côte d'Ivoire, S.A. (SODECI) tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

I. Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables prévues par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au Droit Comptable.

II. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Côte d'Ivoire

Armand Fandohan
Expert-Comptable Diplômé

Ernst & Young

Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-Comptable Diplômé



RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Convention autorisée au cours de l'exercice écoulé

En application des articles 438 à 448 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous vous signalons que la convention suivante a été conclue au cours de l'exercice.

Convention de trésorerie avec la Compagnie Ivoirienne d'Electricité, CIE

Administrateurs communs : Messieurs Olivier Bouygues, Ousmane Diarra, Louis Peterschmitt, Marc Alberola, Eric Tauziac, ECP FII Finagestion

Nature et objet : Cette convention concerne la mise à la disposition de SODECI par CIE d'une avance de trésorerie de FCFA 500 millions en mars 2011.

Modalités et rémunération : L'avance de trésorerie, renouvelable sur une durée ne pouvant excéder 12 mois est rémunérée au taux d'intérêt de 6,25% l'an.

Les charges d'intérêts supportées par SODECI s'élèvent à FCFA 8 millions hors taxes pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

2. Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

En application de l'article 440 alinéa 7 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

2.1 Convention d'assistance générale conclue avec Finagestion

Administrateurs communs : Messieurs Olivier Bouygues, Marc Alberola, Eric Tauziac, ECP FII Finagestion

Nature et objet : Les prestations d'assistance générale portent sur les domaines juridiques, financier, comptable, informatique, technique, des ressources humaines et du management. Cette convention est conclue pour une durée d'un an avec tacite reconduction.

Modalités et rémunération : Ces diverses prestations sont rémunérées au taux de 3,93% du chiffre d'affaires annuel hors taxes de l'exercice précédent et font l'objet de facturations trimestrielles. Le montant total comptabilisé en charges par la SODECI au titre de ces prestations s'élève à FCFA 1.566 millions hors taxes pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

2.2 Convention d'assistance générale conclue avec le Groupement des Services Eau et Electricité, GS2E

Administrateurs communs : Messieurs Basile Ebah, Marc Alberola, Eric Tauziac

Nature et objet : En exécution de cette convention de services, GS2E réalise pour le compte de SODECI des prestations dans les principaux domaines suivants :

- ressources humaines et formation,
- audit exploitation eau et électricité,
- communication et documentation,
- systèmes d'information,
- finances, comptabilité, achat et assurances,
- conseil juridique,
- ingénierie financière, études et maîtrise d'œuvre,
- qualité, sécurité et environnement.

En retour SODECI met du personnel et des moyens à disposition de GS2E.

Modalités et rémunération : Les prestations réciproques sont refacturées mensuellement au coût enregistré dans les livres des cocontractants.

Sur l'exercice 2011, le coût total facturé au titre des prestations rendues à SODECI par GS2E s'élève à FCFA 1.816 millions hors taxes.

Les coûts refacturés par SODECI à GSEE est de FCFA 501 millions.

2.3 Conventions conclues avec la Compagnie Ivoirienne d'Electricité, CIE

Administrateurs communs : Messieurs Olivier Bouygues, Ousmane Diarra, Louis Peterschmitt, Marc Alberola, Eric Tauziac, ECP FII Finagestion

2.3.1 Convention de bail

Nature et objet : Location à la CIE d'un immeuble composé d'une tour de huit étages, d'une galette, d'un parking sou-terrain et de parkings extérieurs. Cette convention, en date du 1^{er} février 1993, est consentie et acceptée pour une durée de 9 ans et est renouvelable par tacite reconduction par période triennale.

Modalités et rémunération : Le loyer trimestriel est de FCFA 55 millions.

Les produits perçus par SODECI au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à FCFA 221 millions hors taxes.

2.3.2 Convention d'assistance médicale curative

Nature et objet : Assistance médicale curative. Cette convention autorise le personnel de la SODECI à recevoir des soins médicaux au sein de l'infirmerie de CIE.

Modalités et rémunération : Les prestations rendues par CIE à SODECI sont facturées mensuellement au coût.

Les charges supportées par SODECI sur l'exercice 2011 s'élèvent à FCFA 22 millions hors taxes.

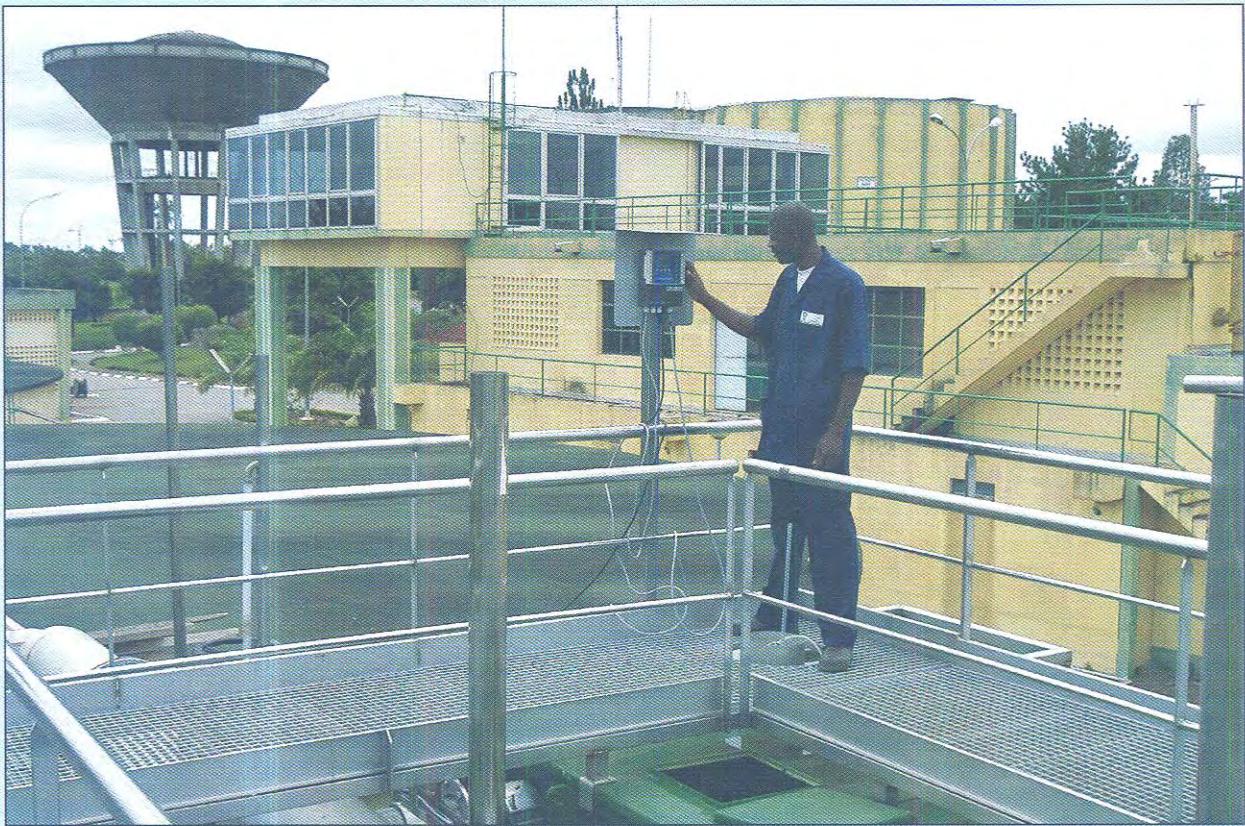
Les Commissaires aux Comptes

Mazars Côte d'Ivoire

Ernst & Young

Armand Fandohan
Expert-Comptable Diplômé

Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-Comptable Diplômé



■ Première résolution

Après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2011 du bilan et du compte de résultat net au 31 décembre 2011, ainsi que du Rapport Général des Commissaires aux Comptes concernant le même exercice, et après avoir pris connaissance de tous les renseignements et explications complémentaires qui lui ont été fournis en séance, l'Assemblée Générale approuve, sans exception, ni réserve lesdits rapports et lesdits comptes, tels qu'ils lui ont été présentés et toutes les opérations et écritures qui s'y trouvent mentionnées ou enregistrées.

En conséquence, l'Assemblée Générale arrête au chiffre de 1 699 919 559 F CFA le montant du bénéfice net de cet exercice, après imputation de l'impôt y afférent.

■ Deuxième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2011.

■ Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes concernant les conventions visées par l'article 438 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales approuve toutes les conventions et opérations qui s'y trouvent mentionnées.

■ Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, après avoir constaté que le bénéfice de l'exercice 2011 s'élève à 1 699 919 559 F CFA et, compte tenu des réserves libres de 2 911 725 555 FCFA et du Report à Nouveau antérieur de 331 447 813 F CFA, décide d'affecter le bénéfice disponible de 4 943 092 927 F CFA de la manière suivante :

- à la distribution d'un dividende brut de	2 430 000 000
- aux réserves libres	2 500 000 000
- le solde au Report à nouveau, soit	13 092 927

L'Assemblée Générale fixe à 2 700 F CFA bruts par action le montant du dividende total qui reviendra, au titre de l'exercice 2011 à chacune des 900 000 actions composant le capital soit 2 430 F CFA nets par action. Ce dividende sera mis en paiement à la diligence de la Direction Générale soit dans les vingt jours suivant la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2011.

■ Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport de gestion, décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur DIARRA Ousmane, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

■ Sixième résolution

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport de gestion, décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur TAUZIAC Eric, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

■ Septième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration et après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale décide de ratifier la cooptation de Madame DJIBO Mariam, cooptée lors de la réunion du Conseil du 12 octobre 2011 en remplacement de Monsieur ZADI KESSY Marcel, démissionnaire.

Le mandat d'Administrateur de son prédécesseur arrivant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2011, l'Assemblée Générale, après lecture du rapport de gestion, décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Madame DJIBO Mariam, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

■ Huitième résolution

Le Conseil d'Administration en date du 12 octobre 2011 a constaté les démissions des Administrateurs ZADI KESSY Marcel et CASSAGNE Jean-Jacques par courrier respectivement en date du 19 mai et 16 septembre 2011. L'Assemblée Générale prend acte de ces démissions et met

fin au mandat de Messieurs ZADI KESSY Marcel et CASSAGNE Jean-Jacques à compter de la levée de la présente séance.

Après lecture du rapport de gestion, l'Assemblée Générale décide de donner quitus entier et sans réserve de leur gestion à Messieurs ZADI KESSY et CASSAGNE.

■ Neuvième résolution

L'Assemblée Générale après lecture du rapport de gestion, décide de ratifier la cooptation en qualité d'Administrateur de Monsieur Le GUENNOU Vincent en remplacement de Monsieur CASSAGNE Jean Jacques démissionnaire effectuée en Conseil d'Administration le 12 octobre 2011 pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

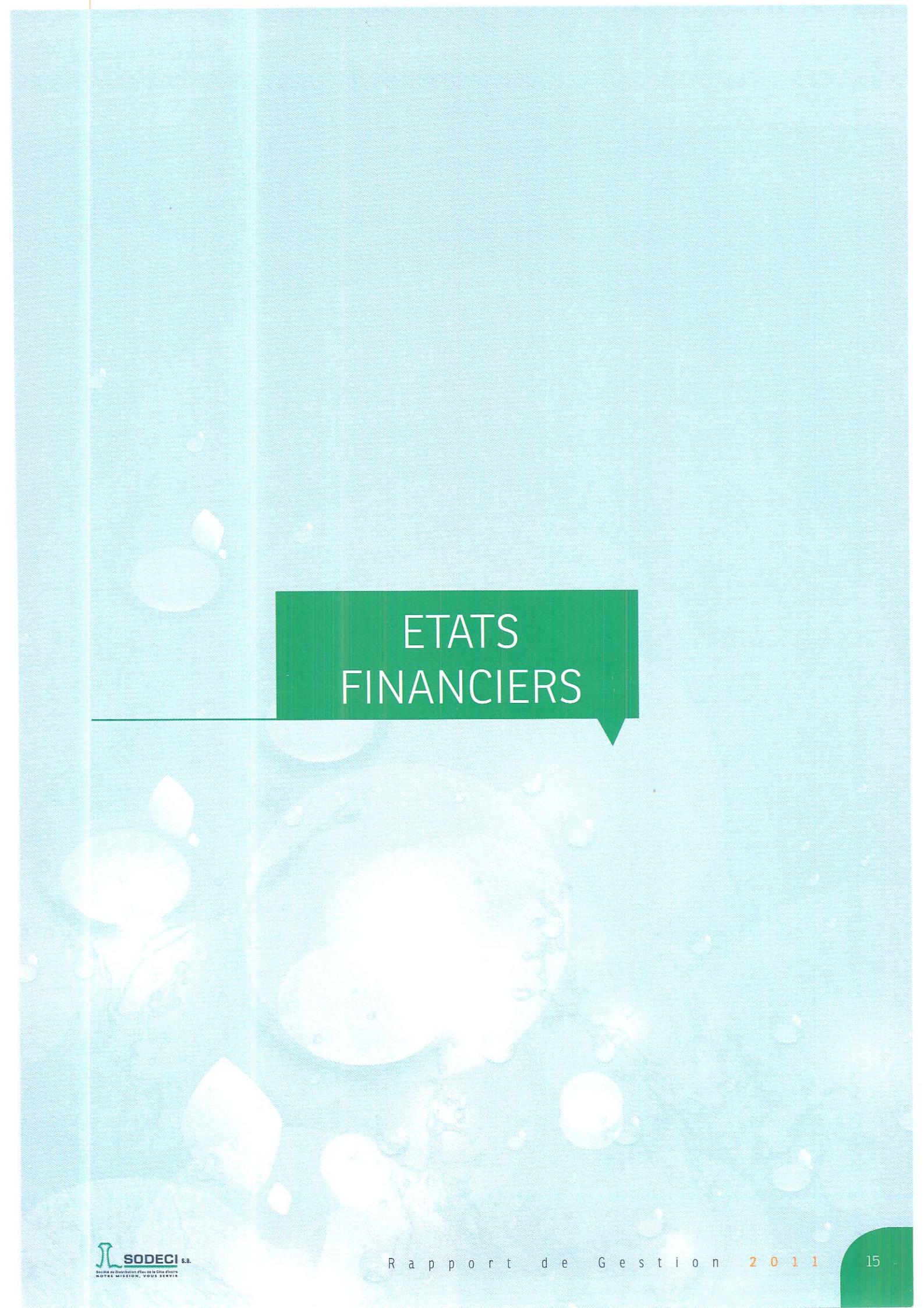
■ Dixième résolution

L'Assemblée générale donne quitus aux Administrateurs pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2011.

■ Onzième résolution

L'Assemblée Générale confère tous les pouvoirs au porteur d'originaux ou de copies du procès-verbal constatant ces délibérations, à effet d'accomplir toutes formalités légales, dépôts ou autres de publicité.





ETATS FINANCIERS

BILAN

		Exercice 2011		Exercice 2010
		BRUT	AMORT/PROV	NET
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISE (I)				
AA	Charges immobilisées			
AX	Frais d'établissement			
AY	Charges à répartir			
AC	Primes de remboursement des obligations			
AD	Immobilisations incorporelles			
AE	Frais de recherche et développement	3 949 606 079	3 429 612 867	519 993 212
AF	Brevets, Licences et logiciels			272 944 382
AG	Fonds de commerce			
AH	Autres immobilisations incorporelles	116 956 903	116 956 903	0
AI	Immobilisations corporelles			
AJ	Terrains	312 851 031		312 851 031
AK	Batiments	9 150 448 937	8 796 085 253	354 363 684
AL	Installations et agencements	7 050 447 975	4 580 904 776	2 469 543 199
AM	Matériels	19 518 905 325	13 008 428 870	6 510 476 455
AN	Matériels de transport	8 215 583 717	5 360 285 509	2 855 298 208
AP	Avances et acomptes versés sur immobilisations	88 663 441		175 491 827
AQ	Immobilisations financières			
AR	Titres de participations	231 200 000		231 200 000
AS	Autres immobilisations financières	16 543 076 166	35 927 415	16 507 148 751
AW	(I) dont H.A.O. : Brut Net			23 536 549 700
AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	65 177 739 574	35 328 201 593	29 849 537 981
				36 820 360 793
ACTIF CIRCULANT				
BA	Actif circulant HAO			
BB	Stocks			
BC	Marchandises			
BD	Matières premières et autres approvisionnements	6 721 355 568	818 339 279	5 903 016 289
BE	Encours			
BF	Produits fabriqués	794 211 363		794 211 363
BG	Créances et emplois assimilés			
BH	Fournisseurs, avances versées	2 724 756 070		2 724 756 070
BI	Clients	105 778 996 055	34 112 289 815	71 666 706 240
BJ	Autres créances	1 994 426 647	1 027 218 738	967 207 909
BK	TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	118 013 745 703	35 957 847 832	82 055 897 871
				77 298 391 482
TRESORERIE - ACTIF				
BQ	Titres de placement			300 000 000
BR	Valeurs à encaisser			-
BS	Banques, CCP, caisses	11 218 779 915	108 289 840	11 110 490 075
BT	TOTAL TRESORERIE - ACTIF (III)	11 218 779 915	108 289 840	11 110 490 075
				341 529 355
BU	Ecart de conversion - actif (IV) (perte probable de change)			
BZ	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	194 410 265 192	71 394 339 265	123 015 925 927
				114 460 281 630

BILAN

PASSIF

Exercice 2010

CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES

CA	Capital	4 500 000 000	4 500 000 000
CB	Actionnaires capital non appelé		
CC	Primes et réserves		
CD	Primes d'apport, d'émission, de fusion	255 906 342	255 906 342
CE	Ecart de réévaluation	1 045 087 734	1 045 087 734
CF	Réserves indisponibles	909 800 000	909 800 000
CG	Réserves libres	2 911 725 555	2 911 725 555
CH	Report à nouveau	(+ ou -) 331 447 813	81 192 169
CI	Résultat net de l'exercice	(bénéfice + ou perte -) 1 699 919 559	2 635 255 644
CK	Autres capitaux propres		
CL	Subventions d'investissement		2 116 563
CM	Provisions réglementées et fonds		
CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	11 653 887 003	12 341 084 007
DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES (I)			
DA	Emprunts	2 019 159 929	2 498 795 317
DB	Dettes de crédit bail et assimilées	1 441 500 087	623 912 263
DC	Dettes financières diverses	15 510 721 487	14 934 561 945
DD	Provisions financières pour risques et charges	6 047 749 336	9 228 502 915
DE	(I) dont H.A.O.		
DF	TOTAL DETTES FINANCIERES (II)	25 019 130 839	27 285 772 440
DG	TOTAL RESSOURCES STABLES (I+II)	36 673 017 142	39 626 816 447

PASSIF CIRCULANT

DH	Dettes circulantes et ressources assimilées HAO	413 080 852	497 981 318
DI	Clients, avances reçues	10 731 963 901	5 825 803 148
DJ	Fournisseurs d'exploitation	14 920 137 990	12 711 154 489
DK	Dettes fiscales	49 540 836 553	45 893 518 904
DL	Dettes sociales	2 404 554 823	1 975 024 623
DM	Autres dettes	7 322 180 206	2 287 378 006
DN	Risques provisionnés		
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	85 332 754 325	69 190 860 488

TRESORERIE PASSIF

DQ	Banques, crédits d'escompte		
DR	Banques, crédits de trésorerie		
DS	Banques, découverts	1 010 153 760	5 642 564 695
DT	TOTAL TRESORERIE - PASSIF (IV)	1 010 153 760	5 642 564 695
DU	Ecarts de conversion - Passif (V)		
DZ	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	123 015 925 927	114 460 281 630

N°d'identification fiscale : 0100984A

■ COMPTE DE RESULTAT

		Exercice 2011	Exercice 2010
CHARGES			
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
RA	Achats de marchandises	0	0
RB	Variation de stocks	(+ ou -)	6 700 026 419 9 962 739 675
RC	Achats de matières premières et fournitures liées	503 257 485	-464 149 112
RD	Variation de stocks	(+ ou -)	10 089 114 716 10 169 030 682
RE	Autres achats	1 222 243 549	1 200 014 018
RH	Variation de stocks	(+ ou -)	12 410 465 220 12 984 571 341
RI	Transports	1 023 722 540	1 595 781 363
RJ	Services extérieurs	5 683 504 106	5 460 253 191
RK	Impôts et taxes	10 275 565 835	10 450 528 541
RL	Autres charges	998 200 000	875 674 804
RP	Charges de personnel (1)		
	(1) dont personnel extérieur		
RS	Dotations aux amortissement & provisions	4 400 527 886	4 961 016 374
RW	Total des charges d'exploitation (Résultat d'exploitation voir TX)	52 308 427 756	56 319 786 073
PRODUITS			
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
TA	Ventes de marchandises	13 614 500	13 639 110
TB	MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES	13 614 500	13 639 110
TC	Ventes de produits fabriqués	34 587 996 871	36 811 661 522
TD	Travaux, services vendus	13 843 036 500	16 544 512 697
TE	Production stockée (ou déstockage)	(+ ou -)	-63 420 511 2 016 098
TF	Production immobilisée	884 660 201	1 121 165 752
TG	MARGE BRUTE SUR MATIERES	42 048 989 157	44 980 765 506
TH	Produits accessoires	664 440 231	342 760 076
TI	CHIFFRE D'AFFAIRES (1) (TA+TC+TD+TH)	49 109 088 102	53 712 573 405
TJ	(1) dont à l'exploitation		
TK	Subventions d'exploitation	586 727 424	1 025 921 229
TL	Autres produits		
TN	VALEUR AJOUTEE	12 884 721 181	14 953 435 326
TQ	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	2 609 155 346	4 502 906 785
TS	Reprises de provisions	676 863 192	1 139 866 106
TT	Transferts de charges		
TW	Total des produits d'exploitation	51 193 918 408	57 001 542 590
TX	RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 114 509 348	681 756 517

Bénéfice (+) ; Perte (-)

N°d'identification fiscale : 0100984A

■ COMPTE DE RESULTAT

		<u>Exercice 2011</u>	<u>Exercice 2010</u>
CHARGES			
<hr/>			
RW	Report Total des charges d'exploitation	52 308 427 756	56 319 786 073
<hr/>			
ACTIVITE FINANCIERE			
<hr/>			
SA	Frais financiers	725 418 446	470 481 803
SC	Pertes de change		
SD	Dotations aux amortissements et aux provisions		
SF	Total des charges financières	725 418 446	470 481 803
<hr/>			
(Résultat financier voir UG)			
SH	Total des Charges des activités ordinaires	53 033 846 202	56 790 267 876
<hr/>			
HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)			
<hr/>			
SK	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	544 661 301	157 321 679
SL	Charges H.A.O.	1 333 228 004	121 962 621
SM	Dotations H.A.O.	331 826 626	5 191 455 000
SO	Total des Charges H.A.O	2 209 715 931	5 470 739 300
<hr/>			
(Résultat H.A.O voir UP)			
<hr/>			
SQ	Participation des travailleurs		
<hr/>			
SR	Impôts sur le résultat	31 535 452	678 546 351
SS	Total participation et impôts	31 535 452	678 546 351
ST	TOTAL GENERAL DES CHARGES	55 275 097 585	62 939 553 527
<hr/>			
(Résultat net voir UZ)			
<hr/>			
PRODUITS			
<hr/>			
TW	Report total des produits d'exploitation	51 193 918 408	57 001 542 590
UA	Revenus financiers	723 105 053	1 085 982 233
UC	Gains de change		
UD	Reprises sur provisions		
UE	Transfert de charges		
UF	Total des produits financiers	723 105 053	1 085 982 233
UG	RESULTAT FINANCIER (+ ou -)	-2 313 393	615 500 430
UH	Total des produits des activités ordinaires	51 917 023 461	58 087 524 823
UI	RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES (1) (+ ou -)	-1 116 822 741	1 297 256 947
<hr/>			
UJ	(1) dont impôt correspondant : 0 / 324 314 237		
UK	Produits de cessions d'immos	67 205 079	81 369 376
UL	Produits H.A.O.	1 149 205 791	475 808 016
UM	Reprises HAO	3 841 582 813	6 930 106 956
UN	Transfert de charges		
UO	Total des produits HAO	5 057 993 683	7 487 284 348
UP	RESULTAT HAO	2 848 277 752	2 016 545 048
UT	TOTAL GENERAL DES PRODUITS	56 975 017 144	65 574 809 171
UZ	RESULTAT NET	1 699 919 559	2 635 255 644

Bénéfice (+) ; Perte (-)

N°d'identification fiscale : 0100984A

■ TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (C.A.F.G.)

CAF.G=E.B.E

-' Charges décaissables restantes 'j' à l'exclusion des cessions
+' Produits encaissables restants 'j' d'actif immobilisé

		E.B.E.	2 609 155 346
SA	Frais financiers	725 418 446	TT Transferts de charges d'exploitation
SC	Pertes de change	1 333 228 004	UA Revenus financiers
SL	Charges HAO	31 535 452	UE Transfert de charges financières
SQ	Participation		UC Gains de change
SR	Impôts sur le résultat		UL Produits H.A.O.
			UN Transferts de charges H.A.O.
TOTAL (1)		2 090 181 902	TOTAL (2)
CAF.G : Total (II) - Total (1)		2 391 284 288	(N-1) : 4 793 706 259

AUTOFINANCEMENT (A.F.)

AF =	CAF.G - Distributions de dividendes dans l'exercice (1)	(N-1) :	3 443 706 259
	2 391 284 288 - 2 385 000 000	6 284 288	

VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (B.F.E.)

Var. B.F.E. = Var. Stock (2) + Var. Créesances (2) + Var. Dettes circulantes (2)

- (1) Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice y compris le acomptes sur dividendes
(2) A l'exclusion des éléments H.A.O.

		Emplois augmentation (+)	Ressources diminution (-)
Variation des stocks : N - (N-1)			
BC	Marchandises	ou	519 258 347
BD	Matières premières	0	
BE	En-cours	ou	
BF	Produits fabriqués	ou	63 420 210
A	Variation globale nette des stocks	0	582 678 557

Variation des créances : N - (N-1)

BH	Fournisseurs, avances versées	2 017 415 231 ou	
BI	Clients	12 537 789 850 ou	
BJ	Autres créances	ou	9 215 020 135
BU	Ecarts de conversion - Actif	ou	
B	Variation globale nette des créance	5 340 184 946 ou	

Variation des dettes circulantes : N - (N-1)

DI	Clients, avances reçues	ou	4 906 160 753
DJ	Fournisseurs d'exploitation	ou	2 208 983 501
DK	Dettes fiscales	ou	3 647 317 649
DL	Dettes sociales	ou	429 530 200
DM	Autres dettes	ou	5 034 802 200
DN	Risques provisionnés	ou	
DU	Ecarts de conversion - Passif	ou	
C Variation globale nette des dettes circulantes		ou	16 226 794 303

VARIATION DU B.F.E. = (A) + (B) + (C) ou 11 469 287 914

EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION (E.T.E)

E.T.E = EBE - Variation BFE - Production immobilisée

	2011	2010
Excédent brut d'exploitation	2 609 155 346	4 502 906 785
- Variation du B.F.E. (- si emplois ; + si ressources)(/- ou '+)	11 469 287 914	-4 854 496 472
- Production immobilisée	-884 660 201	-1 121 165 752
EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION	13 193 783 059	-1 472 755 439

N°d'identification fiscale : 0100984A

■ TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

		Exercice 2011	Exercice 2010 (E - ; R+)
	Emplois	Ressources	
I. INVESTISSEMENTS ET DESINVESTISSEMENTS			
FA	Charges immobilisées (augmentations dans l'exercice)		
Croissance interne			
FB	Acquisitions/Cessions d'immobilisations incorporelles	449 766 604	-153 397 710
FC	Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières	3 612 034 086	-4 210 159 175
Croissance externe			
FD	Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières	657 621 949	7 015 658 767
FF	INVESTISSEMENT TOTAL	3 014 805 3382	652 101 882
FG	II. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION	11 469 287 914	-4 854 496 472
(cf. supra : Var. B.F.E.)			
FH	A - EMPLOIS ECONOMIQUES A FINANCER (FF+FG)	14 484 093 252	-2 202 394 590
FI	III. EMPLOIS/RESSOURCES (B.F. ; H.A.O.)	84 900 466	235 592 216
FJ	IV. EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS (1)		
Remboursements (selon échéancier) des emprunts et dettes financières			
(1) A l'exclusion des remboursements anticipés portés en VII			
FK	B - EMPLOIS TOTAUX A FINANCER	14 399 192 786	-1 966 802 374
V. FINANCEMENT INTERNE			
FL	Dividendes (Emplois)/C.A.F.G (Ressources)	2 385 000 000	2 391 284 288
VI. FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES			
FM	Augmentations de capital par apports nouveaux		
FN	Subventions d'investissement		
FP	Prélèvements sur le capital (y compris retraits de l'exploitant)		
VII. FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS			
FO	Emprunts (2)	909 114 928	1 247 067 363
FR	Autres dettes financières (2)		-28 622 943
	(2) Remboursements anticipés inscrits séparément en emplois		966 586 203
FS	C - RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT	1 002 178 869	4 381 669 519
FT	D - EXCEDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C - B)	15 401 371 655	2 414 867 145
VIII. VARIATION DE LA TRESORERIE			
Trésorerie nette			
FU	à la clôture de l'exercice +ou-	10 100 336 315	
FV	à l'ouverture de l'exercice +ou-	-5 301 035 340	
FW	VARIATION TRESORERIE	15 401 371 655	-2 414 867 145
(+ si Emploi ; - si Ressources)			
Contrôle : D = VIII avec signe opposé			
Nota : I, IV, V, VI, VII : en termes de flux ; II, III, VIII : différences 'bilan'			
CONTROLE (à partir des masses des bilans N et N-1)			
		Emplois	Ressources
Variation du fonds de roulement (F.d.R.) : FdR(N) - FdR(N-1)		4 016 984 207	
Variation du B.F global (F.d.R.) : BFG(N) - BFG(N-1)		0	11 384 387 448
Variation de la trésorerie (T) : T(N) - T(N-1)		15 401 371 655	
TOTAL		15 401 371 655	15 401 371 655

N°d'identification fiscale : 0100984A

ETAT ANNEXE

ETAT ANNEXE

Règles générales d'établissement et de présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

L'état annexé aux états financiers présente les principales règles et méthodes comptables appliquées par la SODECI pour établir ses états financiers, les règles spécifiques et les autres informations nécessaires pour l'appréciation des états financiers.

A. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers annuels ont été établis conformément aux principes comptables définis par :

- l'Acte Uniforme de l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) relatif au droit comptable en vigueur en Côte d'Ivoire depuis octobre 2003 ;
- les normes IFRS pour certains aspects spécifiques, notamment les provisions pour les avantages liés au personnel (médailles du travail, IFC complémentaire et les avantages post-emploi) depuis l'exercice clos au 31 décembre 2005.

Bâtiments industriels et administratifs	20 ans
Matériel et outillage	7-10 ans
Compteurs SODECI	10 ans
Matériel de transport et agencements véhicules	3-5 ans
Engins de travaux publics	5 ans
Matériel de bureau	7-10 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Mobilier des agents	10 ans
Matériels informatiques	5 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières de la SODECI sont enregistrées au coût d'acquisition et comprennent au 31 décembre 2011 :

- le solde du prêt AFD (Assainissement) pour 2 019,2 millions de F CFA,
- un prêt (BICT) accordé à l'Etat de 15,3 millions de F CFA, suite à la transformation d'un avoir bancaire après liquidation, ce prêt est provisionné à 100%,
- une participation dans la société immobilière LOGIVOIRE de 8,5 millions de F CFA, provisionnée à 100 %,
- une participation de 211,2 millions de F CFA représentant 33% du capital de GS2E (Groupement des Services Eau et Electricité), un GIE créé par SODECI et CIE le 09 mai 2006 et ayant débuté ses activités le 01^{er} juillet 2006,
- une participation de 20 millions de F CFA représentant 40% du capital de SGA2E (Société de Gestion pour les Agents de l'Eau et de l'Electricité), une structure créée par SODECI et CIE courant 2011 pour la gestion du Fonds Commun de Placement de leurs salariés,
- des certificats d'Etat issus de la titrisation d'office des créances de SODECI sur l'administration ivoirienne, se

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est survenu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Particularités concernant certains postes

Immobilisations incorporelles

Les frais d'établissement ont été totalement amortis au 31 décembre 2002. Les logiciels, les frais de développement et les études informatiques sont amortis selon le mode linéaire sur la base des durées d'utilisation prévues qui sont comprises entre 3 et 7 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût de revient et sont comptabilisées au coût historique. Les immobilisations corporelles ont été réévaluées conformément à la loi de finances 1995 par application d'un coefficient de 1,4 sur les immobilisations existantes au 12 janvier 1994. Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés selon le mode linéaire sur la base de leur durée probable d'utilisation :

Bâtiments industriels et administratifs	20 ans
Matériel et outillage	7-10 ans
Compteurs SODECI	10 ans
Matériel de transport et agencements véhicules	3-5 ans
Engins de travaux publics	5 ans
Matériel de bureau	7-10 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Mobilier des agents	10 ans
Matériels informatiques	5 ans

décomposant comme suit au 31 décembre 2011 :

- solde de la titrisation de la taxe de drainage (décret n°2007-14 du 01 février 2007 portant titrisation des arriérés du Trésor Public au 31/12/2005): 842,4 millions de F CFA,
- solde des titrisations opérées suite à l'arrêté n°1102/MEF/DGTCP du 18 décembre 2008 de la taxe de drainage : 700 millions de F CFA,
- solde des titrisations opérées suite à l'arrêté n°1102/MEF/DGTCP du 18 décembre 2008 des créances et dettes réciproques compensées : 11 965 millions de F CFA,
- intérêts courus sur les certificats d'Etat : 566 millions de F CFA,
- des dépôts et cautions versés pour un montant total de 402,5 millions de F CFA.

Stocks

Les stocks sont suivis en inventaire permanent et sont valorisés par la méthode du coût moyen pondéré.

- Les compteurs produits par la SOCA et les compteurs « retours terrains » sont évalués à un coût préétabli.
- Les biens stockés importés, facturés et non réceptionnés au 31 décembre 2011 sont comptabilisés en marchandises en cours de route (stocks flottants) pour une valeur de 2 236,4 millions de F CFA.
- Les provisions pour dépréciation des stocks sont

évaluées sur la base du stock à rotation lente et des stocks obsolètes. Les équipements en fonte faisant partie des stocks obsolètes provisionnés à fin 2010 pour 477,3 millions de F CFA ont donné lieu à une reprise sur provisions de 20,1 millions de F CFA. Les stocks à rotation lente ont fait l'objet de dotation aux provisions pour un montant de 36,1 millions de F CFA. Au final, le montant total des provisions s'élève à 818,3 millions de F CFA à fin décembre 2011.

Clients et comptes rattachés

Client Etat : Ce poste comprend l'ensemble des créances relatives aux activités eau, assainissement et travaux. Le risque de non recouvrement des créances du secteur public et parapublic est évalué en fonction de la nature du client. Des compensations sont régulièrement effectuées. Les créances « compensables » ne font pas l'objet de provisions pour dépréciation quels que soient les retards de règlement. Les créances « non compensables » sont assimilées à des privés (les sociétés d'Etat en liquidation, les EPN, les mairies et les sociétés d'Etat) et donc provisionnées.

Au cours de l'exercice 2011 la SODECI a perçu de l'Etat la somme de 3 000 millions de F CFA pour le paiement de ses consommations courantes d'eau potable relatives à 2011.

La SODECI a également perçu 20 313 millions de F CFA sur les arriérés antérieurs de l'Etat non titrisés, à raison de :

- 2 813 millions de F CFA issus d'un appui budgétaire de l'AFD à l'Etat ivoirien,
- 17 500 millions de F CFA de la BIAO suite à la cession des créances sur l'Etat à hauteur de 20 000 millions de F CFA à travers l'opération TPCI 6.5% 2011-2016.

Ce montant porte à 26 419,3 millions de F CFA le total des paiements reçus au titre des arriérés antérieurs, à imputer sur le solde de la compensation à fin de 2008 de 14 629,8 millions de F CFA et sur les compensations à venir.

Les provisions pour dépréciation des créances sur les clients sont déterminées en tenant compte de :

- la nature des abonnés (privés ménages, gros clients, administrations, parapublic, ...),
- l'antériorité des créances,
- la non compensation des créances débitrices et créditrices,
- la couverture des créances actives,
- l'augmentation du risque de non recouvrement pour les impayés multiples sur des clients actifs.

Toutes les provisions sur les créances sont constituées pour la part de chiffre d'affaires revenant à la SODECI (rémunération du fermier dans le contrat d'affermage), hors taxes (TVA, Surtaxes et Fonds de développement) et nettes des avances sur consommations.

Spécifiquement, les créances résiliées sur les clients privés ménages sont provisionnées à 95% pour des impayés antérieurs à 1 an pour la part SODECI nette des avances sur consommation et à 80% pour les créances de l'année en cours comprises dans nos autres créances au bilan.

Les créances actives (non résiliées) sur les clients privés ménages pour lesquels nous constatons des impayés multiples sur certaines polices actives sont provisionnées comme des résiliés (95%). Le risque de non recouvrement

des créances sur les gros clients actifs est apprécié individuellement et tient compte du résultat des procédures de recouvrement engagées, de la solvabilité du client et de l'ancienneté de la créance. C'est au vu de cette analyse que le taux de provision est estimé.

En ce qui concerne l'activité travaux, les créances sur les entreprises du secteur privé et sur les personnes physiques sont provisionnées à hauteur de 50% sur les créances actives et 95% sur les créances douteuses.

Les consommations d'eau non encore relevées et donc non facturées à la date de clôture, dénommées « eau en compteur », représentent des produits à recevoir qui sont calculés selon une méthode statistique pour la part SODECI. Les travaux en cours de réalisation en fin d'année (les travaux neufs, travaux de renouvellement et travaux d'entreprise) sont évalués et comptabilisés en produits à recevoir afin de prendre en compte la marge à l'avancement sur l'exercice clôturé.

Provisions pour risques et charges

Elles sont constituées :

- des droits acquis par le personnel, au titre des « indemnités de fin de carrière », évalués sur la base de l'article 40 de la Convention Collective Interprofessionnelle de Côte d'Ivoire,
- des risques juridiques issus d'un suivi individuel des litiges en cours,
- de divers autres risques et charges appréciés au cas par cas.

Spécifiquement, la SODECI avait dans ses comptes arrêtés au 31 décembre 2010 une provision de 5 191,5 millions de F CFA destinée à couvrir les frais de décote et de commissions liés à la cession prévisible des certificats d'Etat pour les échéances 2011, 2012 et 2013, ainsi que la décote de 1 050 millions de F CFA prélevée par la BIAO lors du paiement de l'échéance 2010 desdits certificats via l'opération « Obligations Assimilables du Trésor » (OAT). Les certificats échus au cours de l'exercice 2011 ont été remboursés à la SODECI à travers un appui budgétaire de l'Agence Française de Développement (AFD) à l'Etat de Côte d'Ivoire. Aussi, les provisions constituées au titre de cette échéance pour un montant de 1 437,5 millions de F CFA ont-elles été reprises. Par ailleurs, en référence au dernier taux de décote connu (conformément à l'opération TPCI 6.5% 2011-2016 mentionnée ci-dessous), les provisions antérieurement constituées au taux de 20% pour les deux échéances restantes (2012 et 2013), ont été ramenées à 10%. Cela s'est traduit par une reprise de provisions de 1 352 millions de F CFA. En outre, la SODECI a cédé à la BIAO au cours de l'exercice 2011, 20 000 millions de créances sur l'Etat (y compris les 1 050 millions de F CFA de décote supportée par SODECI sur l'opération OAT de 2010) à travers l'opération TPCI 6.5% 2011-2016, moyennant une décote de 10% que le Trésor Public s'est engagé à rembourser à SODECI à hauteur de 3%. La provision de 1 050 millions constituée sur la décote 2010 a été également reprise. En définitif, le montant de la provision constituée pour couvrir les frais sur cession des certificats d'Etat est passée de 5 191,5 millions de FCFA à fin 2010 à 1 352 millions de F CFA au 31 décembre 2011. L'impact sur le résultat de l'exercice 2011 est un produit de 3 839,5 millions de F CFA. Enfin, la BIAO reste devoir à SODECI 2 500 millions de F CFA sur les 20 000 millions de F CFA cédées. La part de SODECI dans la décote correspondante, soit 175 millions de F CFA a été

provisionnée dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2011. Le tableau récapitulatif de l'ensemble des provisions

constituées dans les comptes de la société est présenté ci-après.

■ TABLEAU DE VARIATION DES PROVISIONS AU 31 DECEMBRE 2011 (EN KF CFA)

DESIGNATION	Provisions au 31/12/10	Dotations aux Provisions	Reprises de provisions	Vir. de Poste à poste	Total provisions au 31/12/11
EAU	28 811 630	4 302 153	368 620		32 745 163
Dont Zone CNO	19 950 937	2 334 371	0		22 285 308
FRAIS/REC TRAITES & CH. IMPAYES	217 421	3 645	100 051		121 015
T.L.E.	627 681	26 715			654 396
EXPLOITATION EAU	29 656 733	4 332 513	468 671		33 520 575
AUTRES ACTIVITES	583 510	15 223	7 018		591 715
TOTAL DEPRECIAZION CLIENTS	30 240 243	4 347 736	475 689	0	34 112 290
DEPRECIAZION/STOCK	802 338	36 108	20107		818 339
DEPRECIAZION/AUTRES DEBITEURS	873 953	157 197	3 931		1 027 219
DEPRECIAZION/COMPTES FINANCIERS	107 658	13 877	13 245		108 290
DEP/IMMO. FINANCIERES & CORPO.	35 927	156 827			192 754
TOTAL PROV.P/DEPRECIAZIONES	32 060 119	4 711 745	512 972	0	36 258 892
PERSONNEL (IFC)	2 723 755	657 383	461 201		2 919 937
RISQUES ET CHARGES DIVERS	1 029 612	450 340	212 502		1 267 450
RISQUES JURIDIQUES	283 680	52 853	3 159		333 374
CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 191 455	175 000	3 839 466		1 526 989
TOTAL PROV.P/RISQUES & CHARGES	9 228 502	1 335 576	4 516 328		6 047 750
TOTAL PROVISIONS	41 288 622	6 047 320	5 029 301	0	36 306 641
Dont Zone CNO	19 950 9347	2 334 371			22 285 308

Provisions liées à la zone CNO

Pour rappel, les provisions antérieurement constituées sur la valeur nette comptable des éléments d'actif immobilisé et des stocks situés dans les zones Centre Nord Ouest (CNO) ont été totalement reprises lors des exercices 2009 et antérieurs. Les seules provisions restantes dans les comptes au 31 décembre 2011 sur les zones CNO sont relatives aux consommations d'eau non facturées et s'élèvent 22 285,3 millions de F CFA.

Dettes financières

Les dettes à moyen et long terme au 31 décembre 2011 s'élèvent à 18 971,4 millions de F CFA dont 15 510,7 millions de F CFA d'avances sur consommations versées par les clients, 2 019,2 millions de F CFA d'emprunts contractés auprès de l'AFD pour le compte de l'Etat et garantis par SODECI sur les surtaxes et 1 441,5 millions de F CFA de dettes de crédit bail mobilier.

■ B. METHODES SPECIFIQUES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE

Production et immobilisation des compteurs

Les matériels et outillages de l'entreprise comprennent des compteurs fabriqués par notre département SOCA, qui font l'objet d'un traitement spécifique.

Les compteurs fabriqués sont initialement comptabilisés en stocks de produits finis et valorisés à leur coût de revient selon la méthode PUMP. Ils sont immobilisés par lots à un coût préétabli au fur et à mesure de leur installation chez les abonnés sur la base des sorties de stocks issus de l'inventaire permanent.

Les compteurs défectueux provenant du terrain donnent lieu à l'enregistrement d'écritures de cession d'immobilisations et de retour en stocks. Ces cessions sont imputées sur les lots les plus anciens de compteurs immobilisés.

Opérations liées aux contrats d'affermage de services publics : incidence sur la présentation des comptes annuels

SODECI détient un droit exclusif (non inscrit à l'actif) de production et de distribution de l'eau potable sur l'ensemble du territoire de l'Etat de Côte d'Ivoire conformément au contrat d'affermage d'une durée de quinze ans signé le 04

octobre 2007 pour le même périmètre d'intervention que le précédent contrat d'affermage. De même, SODECI a signé en mai 1999, un contrat d'affermage exclusif pour le service d'assainissement de la ville d'Abidjan non valorisé à l'actif.

Immobilisations : Par application du contrat d'affermage, les comptes de la SODECI n'intègrent pas dans les immobilisations les biens mis à disposition par l'Autorité Contractante pour assurer la production et la distribution de l'eau en Côte d'Ivoire. De même, les comptes de SODECI ne présentent pas les immobilisations utilisées et mises à disposition par l'Autorité Affermante pour le service d'assainissement de la ville d'Abidjan.

Dettes et créances rattachées : Conformément au contrat d'affermage du service de distribution publique urbaine d'eau potable, les frais de fonctionnement de l'Office National de l'Eau Potable (ONEP), les travaux neufs, les branchements sociaux, le renouvellement des immobilisations, le contrôle du service affermé et le contrôle de la qualité de l'eau sont financés par des dotations comprises dans le prix de l'eau (Fonds de développement) facturé aux usagers. La SODECI gère dans ses comptes ce fonds dont le solde comptable s'élève à 3 073,3 millions de F CFA au 31 décembre 2011. De même, la surtaxe, deuxième volet des taxes spéciales sur l'eau (Loi de Finances 1994), destinée au paiement des emprunts contractés par l'Etat, au financement de l'étude et la réalisation des travaux d'hydraulique villageoise et urbaine, est comptabilisée dans des comptes de passif dès l'émission de la facturation Eau. Elle est apurée pour la part

encaissée qui est reclasée dans des comptes séparés de manière à faire apparaître d'une part les surtaxes facturées non encaissées et d'autre part les surtaxes encaissées à reverser, diminuée des utilisations. Le solde des surtaxes encaissées à reverser est de 5 002,4 millions de F CFA au 31 décembre 2011.

Conformément au contrat d'affermage du service d'assainissement, la contribution développement assainissement est exclusivement affectée au financement de la réalisation des programmes de travaux neufs et de renouvellement, de branchements sociaux, au remboursement de la dette et au contrôle. Au 31 décembre 2011, le solde de cette contribution développement et déficitaire de 161 millions de F CFA.

Emprunts

Les emprunts à long terme sont relatifs :

- aux emprunts accordés par l'Agence Française de Développement (AFD). Il s'agit d'un accord de financement à long terme négocié par la SODECI avec l'accord de l'Autorité Affermante (Etat de Côte d'Ivoire). Ces emprunts sont remboursés par prélèvement sur les Surtaxes et la Contribution Développement Assainissement.
- à l'inscription au passif, conformément aux prescriptions du droit comptable de l'OHADA, de la dette de crédit bail consécutive au financement obtenu de la SGBCI, de la BICICI et de la BIAO pour le renouvellement du parc automobile affecté à l'exploitation, en contrepartie de l'inscription à l'actif des biens pris en crédit-bail.

C. AUTRES INFORMATIONS

Informations relatives au Compte de résultat

Chiffre d'affaires eau

Par courrier daté du 14 août 2008, le Ministère des Infrastructures Economiques a confirmé la nouvelle rémunération de SODECI fixée à 250 F CFA/m³, hors taxes, avec date d'effet au 21 février 2008. Ainsi, pour l'exercice 2011, le rattrapage de tarif de 228 F CFA/m³ à 250 F CFA/m³ a généré un chiffre d'affaires de 2 919 millions de F CFA. Par ailleurs, le contrat d'affermage du service de distribution publique urbaine de l'eau potable prévoit la révision du tarif de vente de l'eau en fonction de la variation du prix de

certains intrants, notamment les produits de traitement. Ainsi, l'Autorité de Tutelle a confirmé à la SODECI au titre de l'année 2011, la révision contractuelle du prix de l'eau (prévue par l'article 48 du contrat d'affermage du service de distribution publique urbaine d'eau potable en Côte d'Ivoire) par prélèvement sur le Fonds de Développement pour un montant de 1 990 millions de F CFA. Ces deux montants sont compris dans le chiffre d'affaires eau.

Ventilation du chiffre d'affaires par activités (en MF CFA)

Désignation	2010	2011
Vente d'eau HT	36 812	34 588
Travaux	12 669	10 226
Services vendus	3 889	3 631
Produits accessoires	343	664
Chiffre d'affaires	53 713	49 109

Rémunération des membres du Conseil d'administration

Les indemnités de fonction versées aux membres du conseil d'administration en 2011 au titre de l'exercice 2010 sont de 26 millions de F CFA.

Résultat Hors Activités Ordinaires

Le résultat hors activités ordinaires au 31 décembre 2011 s'établit à 2 848,3 millions de F CFA (profit) et correspond essentiellement à l'écart positif entre les reprises et les dotations aux provisions pour couvrir les frais de décotes sur l'encaissement des différentes échéances des

certificats d'Etat et de la créance cédée à la BIAO pour 3 507,6 millions de F CFA, diminué de la moins-value sur cession d'immobilisations pour 477,4 millions de F CFA, et de 181,9 millions de F CFA de charges diverses HAO.

Engagements financiers (hors bilan en millions de F CFA)

Les avals, cautions et garanties donnés sont essentiellement des cautions données et reçues dans le cadre des marchés de travaux, de cautions fiscales

(douanières) et contractuelles (affermage eau potable et assainissement).

Engagements Reçus	Engagements Donnés
2 000	6 027

■ COMPOSITION DU CAPITAL ET FILIALES

Composition du capital :

ECP FII FINAGESTION	46,07%	SIDIP	4,81%
Etat de Côte d'Ivoire	3,25%	Divers Ivoiriens	38,59%
FCP SODECI	7,28%		

Filiales :

SODECI détient 85% du capital de LOGIVOIRE (Société à responsabilité limitée de promotion immobilière) destinée à la réalisation de logements pour les agents. Elle détient également 33% (211,2 millions de F CFA) du capital du GIE dénommé Groupement des Services Eau et Electricité

(GS2E) créé en juillet 2006 avec la CIE et 40% (20 millions de F CFA) du capital de SGA2E (Société de Gestion pour les Agents de l'Eau et de l'Electricité), une structure créée par SODECI et CIE courant 2011 pour la gestion du Fonds Commun de Placement de leurs salariés.

Situation fiscale latente : Analyse de l'impôt différé (ID)

Elle résulte des décalages temporaires d'imposition (Congés payés personnel, autres provisions non déductibles). Conformément aux prescriptions du droit comptable de

L'OHADA, les ID ne sont pas comptabilisés, seul l'impôt exigible au cours de l'exercice est comptabilisé.

Situation sociopolitique

Les élections présidentielles ont débouché, à l'issue du second tour, sur une crise armée qui s'est traduite pour notre entreprise par d'importants dégâts matériels et la perturbation sur le premier semestre 2011 des activités commerciales (facturation et recouvrement des factures

d'eau). Mais, l'engagement de la Direction Générale et la mobilisation de l'ensemble des travailleurs ont permis de relancer l'ensemble des activités dès les premiers signes d'accalmie.

Événements post-clôture

Néant

SODECI,
50 ans au service de la Côte d'Ivoire

Océan Afrique

